



CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU MIGS MASTERS CAMP 2024

ORGANISATEUR

MIGS Production Sàrl, Av. des Alpes 48, 1820 Montreux (Suisse)

LIEU ET DATE

HIM Business School - Montreux, du 21 au 26 avril 2024.

1. ADHÉSION AUX CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU MIGS MASTERS CAMPS 2024

Les présentes conditions générales sont applicables à l'ensemble des participants (ci-après dénommés le « Participant ») demandant leur admission MIGS Masters Camps 2024 de la MIGS Academy (ci-après dénommé le « Camp »), organisé par la société MIGS Production Sàrl (ci-après dénommé l'« Organisateur ») au sein des locaux du HIM Business School (ci-après dénommé le "Site"). Dans le cadre de sa demande de participation, le Participant s'engage à prendre connaissance des présentes Conditions Générales. Tout paiement des frais d'inscription au Camp implique l'adhésion et le consentement total et entier du Participant aux présentes Conditions Générales. L'Organisateur se réserve la faculté de modifier les présentes Conditions Générales, sans préavis. Toute modification sera portée à la connaissance du Participant. Les modifications résultant d'évolutions de la réglementation et/ou liées à la sécurité des personnes et des biens seront d'application immédiate sans qu'il soit nécessaire de recourir à la signature d'un quelconque document. Dans l'hypothèse d'une modification des dates et/ou du site accueillant le Camp décidée par l'Organisateur pour quelque raison que ce soit, ou de toute modification des présentes Conditions Générales qui ne serait pas d'application immédiate conformément aux dispositions du paragraphe précédent, ce changement sera notifié au Participant. Il est enfin expressément précisé que l'admission du Participant au Camp n'oblige en aucun cas l'Organisateur à admettre le Participant aux sessions futures du Camp ou de toute autre manifestation auquel l'Organisateur appartient, ni ne confère au Participant aucun droit de réservation ou de priorité à cet égard.

2. CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Afin d'être admis au Camp, le Participant remplit les conditions cumulatives suivantes : (i) avoir l'âge requis (si le Participant est mineur, une attestation signée par les parents ou les tuteurs légaux devra obligatoirement être présentée avant le paiement des frais de participation); (ii) s'être inscrit dans les délais annoncés (iii) disposer des prérequis indiqués sur le site internet. Le Participant accepte de participer au Camp conformément aux règles et réglementations énoncées par l'Organisateur. Le Participant doit se conformer aux horaires, aux règles de sécurité et aux consignes données par l'Organisateur et le personnel du Camp, et s'engage à respecter les règles suivantes durant sa participation au Camp : (i) respecter les horaires de cours et de repas; (ii) respecter les autres participants et le personnel du Camp; (iii) éviter tout comportement perturbateur ou indiscret; (iv) prendre soin du matériel et des équipements mis à disposition; (v) suivre les règles de sécurité en vigueur, notamment en cas d'utilisation d'instruments de musique; (vi) s'abstenir de tout comportement discriminatoire, injurieux, désordonné, menaçant ou offensant; (vii) ne pas porter atteinte à l'image de l'Organisateur et du Camp de Musique en s'abstenant de tout acte ou commentaire diffamatoire ou préjudiciable à la réputation du Camp; (viii) la consommation d'alcool, de stupéfiants ou d'autres produits similaires n'est pas autorisée durant les horaires de cours du Camp. En cas de non-respect de ces règles, des directives de l'Organisateur ou de violation de la loi, l'Organisateur se réserve expressément le droit de renvoyer le Participant avec effet immédiat et sans remboursement des frais de participation.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Participant s'engage à payer la totalité des frais de participation au Camp. Le montant des frais de participation est établi selon son choix de Camp et des options. Une facture sera envoyée au Participant après son inscription, le paiement intégral de celle-ci confirmera définitivement la participation au Camp et les options. Les frais sont non remboursables après la date limite d'inscription, sauf en cas d'annulation du Camp par l'Organisateur. Sauf indication contraire, les tarifs d'inscription indiqués sont par personne et incluent TVA (8.1%). L'Organisateur se réserve le droit d'adapter et modifier à tout moment et sans préavis tout prix, tarif, forfait ou offre, ventes antérieures exclues. Lors du paiement, le Participant a la possibilité de régler les frais de participation en (i) un paiement unique de la totalité des frais, ou (ii) par des paiements échelonnés, à convenir par écrit (email) avec l'Organisateur. Toute question peut être adressée à info@migs-academy.ch. L'Organisateur se réserve le droit de refuser et/ou rejeter toute vente.

4. CONDITIONS D'ANNULATION

Tout paiement et dépôt est définitif et non-remboursable : le Participant ne peut prétendre à aucun remboursement en cas d'annulation de sa part. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter le Camp en cas de circonstances imprévues. En cas d'annulation par le l'Organisateur, les frais de participation seront remboursés au Participant.

5. AUTORISATION PARENTALE

Par le paiement des frais de participation, les parents ou tuteurs légaux prennent connaissance et acceptent les présentes Conditions Générales et autorisent leur enfant mineur à prendre part au Camp. Lors de sa participation au Camp, les conditions figurant dans les présentes Conditions Générales sont rappelées à l'enfant mineur, notamment quant au comportement à adopter durant toute la durée du Camp. Si l'Organisateur devait constater que les conditions ne sont pas respectées, il se réserve expressément le droit de renvoyer, avec effet immédiat et sans remboursement des frais de participation, l'enfant mineur concerné. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de problèmes ou désobéissance durant le Camp, ce que les parents ou tuteurs légaux acceptent par l'inscription de leur enfant mineur au Camp. En outre, Les parents ou tuteurs légaux autorisent l'Organisateur à prendre toute mesure utile en cas d'urgence. L'Organisateur et son personnel affilié s'engagent à faire respecter les présentes Conditions Générales et à encadrer au mieux les enfants mineurs.

6. PROBLÈME DE SANTÉ

Le Participant, ou ses parents ou tuteurs légaux, informe l'Organisateur des problèmes de santé qui peuvent influencer sur le déroulement du Camp. A défaut, l'Organisateur se réserve expressément le droit de renvoyer le Participant, sans remboursement des frais de participation. L'Organisateur rend attentif qu'il ne dispose d'aucun personnel médical durant le Camp. En cas d'urgence médicale, le Participant, ou ses parents ou tuteurs légaux, autorise l'Organisateur à prendre les mesures nécessaires pour garantir la santé et la sécurité du Participant. Les frais éventuels seront facturés au Participant, ou à ses parents ou tuteurs légaux. En aucun cas l'Organisateur ne peut être tenu responsable d'une décision de mesure d'urgence qu'il aurait prise pour garantir la santé et la sécurité du Participant.

7. NOURRITURE ET RÉGIME ALIMENTAIRE

Une nourriture de qualité est garantie par les partenaires (restaurateurs, traiteurs, etc.) de l'Organisateur. Lors de cas particulier (régimes, allergies, intolérances, etc.), il convient d'en informer l'Organisateur au moment de l'inscription sur le site internet, dans le champ prévu à cet effet ou au minimum 30 jours avant le début du Camp à l'adresse info@migs-academy.ch. A défaut, l'Organisateur et les membres de la cuisine ne peuvent être tenus responsables. L'Organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable de la nourriture fournie par ses partenaires.

8. HÉBERGEMENT

L'hébergement proposé dans le cadre du Camp est fourni en partenariat avec des établissements hôteliers tiers. L'Organisateur agit uniquement en tant qu'intermédiaire afin de faciliter la réservation et la coordination de

l'hébergement des Participants. L'Organisateur n'est pas propriétaire ni exploitant des établissements d'hébergement et n'assume donc aucune responsabilité directe concernant les services fournis par ses partenaires. Les partenaires hôteliers sont entièrement responsables de la qualité, de la capacité, de la sécurité et de la fourniture des services d'hébergement aux participants qui choisissent d'y séjourner. Tout litige, réclamation, ou problème lié à l'hébergement doit être résolu directement avec l'établissement hôtelier concerné. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas d'incident, perte, dommage ou désagrément survenant pendant le séjour à l'hôtel. Les réservations d'hébergement sont sujettes aux conditions générales de l'hôtel partenaire, incluant mais ne se limitant pas aux règles de réservation, d'annulation, de paiement, et aux politiques de séjour en vigueur. Les participants sont tenus de se conformer à ces conditions et politiques lors de leur séjour à l'hôtel. La disponibilité du logement ne peut être garantie et sera confirmée lors du paiement intégral de la facture des frais de participation et des options. En cas de non disponibilité après le paiement, l'Organisateur remboursera au Participant le montant de l'hébergement. Le Participant est responsable des éventuels dégâts causés dans les lieux de son hébergement ainsi qu'au matériel mis à disposition, et devra, le cas échéant, financer la remise en état.

9. AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES ET ENREGISTREMENTS AUDIO

Le Participant, ou ses parents ou tuteurs légaux, acceptent que des prises d'images (photos, vidéos) ou d'enregistrements audio de lui soient effectués durant le Camp et autorise l'Organisateur à en faire usage, sans compensation. L'Organisateur se réserve le droit d'utiliser et de reproduire les images et enregistrements effectués durant le Camp à des fins publicitaires et/ou marketing, sans porter atteinte à l'honneur du Participant.

10. RESPONSABILITÉ

Le Participant dégage l'Organisateur, ses employés, gestionnaires, fournisseurs, propriétaires et toute entité ou personne tierce associée à l'Organisateur de toute réclamation, responsabilité, pertes de biens, vols, dommages et/ou blessures découlant de et/ou liée au paiement et/ou à la participation au Camp. Le Participant est responsable des éventuels dégâts causés dans les lieux du Camp ainsi qu'au matériel mis à disposition, et devra, le cas échéant, financer la remise en état. Le Participant est responsable de ses affaires et de son matériel. L'Organisateur décline toute responsabilité, notamment en cas de perte ou de vol. L'Organisateur n'est pas responsable des blessures, pertes ou dommages matériels subis par le Participant pendant sa participation au Camp, sauf en cas de négligence grave de la part de l'Organisateur.

11. ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile des sociétés est contractée pour le Camp par l'Organisateur. L'assurance RC individuelle du Participant couvre les éventuels autres événements (dégâts aux instruments par exemple, etc.). L'assurance maladie-accident individuelle du Participant couvre tous les frais de maladie et accidents courants qui pourraient survenir.

12. UTILISATION DU SITE WEB

En aucun cas l'Organisateur ou ses prestataires d'événements, fournisseurs, annonceurs et commanditaires ne seront responsables envers le Participant ou quiconque d'autre, et le Participant renonce expressément et scientifiquement à tous les droits de réclamer, directement, indirectement, accessoirement, spécialement ou indirectement des dommages de tout type autre que les dépenses directes, et tout droit d'avoir des dommages multipliés ou autrement augmentés, découlant de ou liés aux sites web de la MIGS Academy, au contenu, ou à tout produit ou service acheté par l'intermédiaire des sites de MIGS Academy, même si l'Organisateur a été avisé de la possibilité de tels dommages, et ce, peu importe que la réclamation soit fondée sur un contrat, un délit ou toute autre théorie juridique ou équitable. Sans limiter ce qui précède, le Participant reconnaît et accepte expressément que l'Organisateur n'a aucune responsabilité ou responsabilité pour (i) toute défaillance d'un autre utilisateur du site web de MIGS Academy à respecter les codes de conduite, (ii) les blessures personnelles ou les dommages matériels, de quelque nature que ce soit, qu'ils découlent d'un contrat ou d'un délit, résultant de votre accès et de votre utilisation du site web et/ou de toutes les installations liées à celui-ci, (iii) tout accès ou utilisation non autorisée(e) des serveurs sécurisés et/ou de toutes les informations personnelles et/ou financières y stockées, (iv) tout bug, virus, ver, cheval de troie, défauts, bombes logiques, bombes à retardateur ou autres éléments de nature destructrice qui peuvent être transmis à ou à travers le site web, ou (v) toutes les erreurs, fautes, inexactitudes ou omissions dans tout contenu. L'unique et exclusif recours du Participant en cas de mécontentement à l'égard du site web est l'arrêt de l'utilisation du site web.

13. GARANTIE

Le Participant garantit à l'Organisateur, contre tous troubles, revendications et évictions quelconques, l'exercice paisible de son activité. Si une plainte devait être déposée auprès de l'Organisateur suite à l'utilisation du site web ou de la violation des présentes Conditions Générales, le Participant s'engage à indemniser, défendre et tenir l'Organisateur et ses affiliés indemne de toute réclamation, dommage, perte et dépense de quelque nature que ce soit. L'Organisateur se réserve le droit de prendre le contrôle exclusif et la défense de toute réclamation, et le Participant s'engage à coopérer pleinement avec l'Organisateur pour faire valoir toutes les défenses disponibles.

14. FORCE MAJEURE

Si le Camp devait se terminer prématurément ou être annulé, pour toute raison échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur, y compris, sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, la guerre, les grèves, les conflits de travail, les accidents, les lois gouvernementales, les ordonnances, les règlements, les réquisitions ou les restrictions, l'indisponibilité des installations, le manque de services publics, de produits ou fournitures, incapacité à obtenir une main-d'œuvre suffisante, troubles civils, terrorisme ou menaces de terrorisme, perturbation des transports, catastrophe, incendie, tremblements de terre, conditions météorologiques sévères, épidémie ou pandémie, ou toute autre calamité, accident ou condition comparable, et que l'Organisateur n'est pas en mesure de remplir ses obligations en vertu du présent contrat, l'Organisateur peut résilier ce contrat sans responsabilité et peut conserver la part des frais de participation permettant de couvrir les coûts engagés pour l'organisation du Camp. La différence sera retournée au Participant.

15. DROIT APPLICABLE / FOR JURIDIQUE

Le droit suisse interne est applicable, à l'exclusion du droit des conflits de lois. En cas de litige avec l'Organisateur, le Participant reconnaît la compétence des tribunaux ordinaires du Canton de Vaud.